

■ **Thermoplex F. Droz S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, achat, fabrication et vente de tous objets en matière plastique, de tout matériel informatique et électronique, etc. (FOSC du 08.03.2002, p. 9). La société est dissoute sans liquidation par suite de fusion, conformément à l'article 748 CO, par le fait que la société 'NagraID S.A.', à La Chaux-de-Fonds, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 692 du 14.03.2003  
(00912018 / CH-645.1.007.951-2)